

Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

VD

1.

Débitrice: **IDDC Sàrl, M. Michelangelo BORGHETTI**,
Ch. des Vignes 4, 1804 Corsier-sur-Vevey
2.

Commandement de payer N°: 7'473'675 du 20.05.2015
3.

Genre de procédure: Procédure ordinaire
4.

Créancier: CONFEDERATION SUISSE repr. Adm. féd. contribu-
tions TVA, Schwaztorstrasse 50, 3003 Berne
5.

Créance:
CHF 2'000.00 avec un intérêt de 4,00 % dès le 01.12.2014
Frais supplémentaires: Frais de commandement de payer
Fr. 73.30 + frais d'encaissement Fr. 10.55
majoré des frais de publication
Cause de l'obligation: TVA provisoire (art. 86 LTVA) pour la
période allant du 01.07.14 au 30.09.14, EA930368
6.

Remarques: Vevey, le 20 mai 2015
Office des poursuites du district de la Riviera - Pays-d'Enhaut :
J. Grandjean, préposé
NOTIFICATION
Conformément à l'art. 66 al. 4 ch. 2 LP, la présente publica-
tion vaut notification au débiteur ce 23 octobre 2015 du com-
mandement de payer.

Office des poursuites du district de la Riviera - Pays-d'Enhaut
1800 Vevey

02431571